

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU BASSIN AUTERIVAIN
HAUTE-GARONNE**

REÇU LE :			
22 MAI 2019			
A LA SOUS-PRÉFECTURE DE MONTAUBAN			
dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	33	42

N° 96/2019

OBJET : Conventions de mise à disposition gratuite de locaux au profit des associations L'Île aux enfants et Les Canailoux à Auterive

L'an deux mille dix-neuf et le 7 mai à 20h30,

Le Conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dûment convoqué en date du 25 avril 2019, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Nadine BARRE, Monique COURBIERES, Monique DUPRAT, Céline GABRIEL, Pierrette HENDRICK, Cathy HOAREAU, Nathalie LAVAIL-MAZZOLO, Annick MELINAT, Catherine MONIER, Danielle TENZA, Joséphine ZAMPESE ;

Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Pascal BAYONI, Jean-Claude BLANC, Pierre-Yves CAILLAT, Joël CAZAJUS, Gilles COMBES, Michel COURTIADÉ, Serge DEJEAN, Serge DEMANGE, Claude DIDIER, Régis GRANGE, Patrick LACAMPAGNE, Franck MUNIGLIA, Floréal MUNOZ, Sabine PARACHE, Jean-Louis REMY, Pascal TATIBOUET, Guy VESELY, Sébastien VINCINI, Michel ZDAN.

ABSENTS AVEC PROCURATION : M. Dominique BLANCHOT donne procuration à M. Pascal BAYONI, M. Patrick CASTRO à M^{me} Annick MELINAT, M. Jean CHENIN à M^{me} Pierrette HENDRICK, M. Philippe FOURMENTIN à M^{me} Nadine BARRE, M^{me} Hélène JOACHIM à M. Floréal MUNOZ, M. René MARCHAND à M^{me} Nathalie LAVAIL-MAZZOLO, M. Joël MASSACRIER à M^{me} Monique DUPRAT, M. Wilfrid PASQUET à M. Serge BAURENS, M. Bernard TISSEIRE à M. Serge DEMANGE.

ABSENTS : Messieurs Jean DELCASSE, Serge MARQUIER, René PACHER.

ABSENTS EXCUSES : Madame Nadia ESTANG, Messieurs Denis BEZIAT et Jean-Claude ROUANE.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Monsieur Sébastien VINCINI a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée la politique de la communauté de communes en matière de petite enfance. La CCBA met à disposition des associations L'île aux enfants et Les Canailoux, des locaux situés respectivement 7 et 4 place de Lattre de Tassigny 31190 AUTERIVE.

Pour rappel, ces locaux ont été mis à disposition de la CCBA par la commune d'Auterive au titre du transfert de compétences « création, entretien et gestion de crèches, halte-garderies, multi-accueil pour les enfants de 0-6 ans » (PV de transfert du 17 janvier 2013).

Monsieur le Président indique que les conventions actuelles définissant les modalités de cette mise à disposition avec l'association halte-garderie Les Canailoux et l'association multi-accueil L'île aux enfants sont arrivées à échéance au 31 décembre 2018. Il propose d'en signer des nouvelles dont la durée est fixée à un an, renouvelable chaque année par tacite reconduction.

Considérant cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire

AUTORISE Monsieur le Président à signer avec les associations Les Canailoux et L'île aux enfants les conventions annexées à la présente délibération ainsi que toutes autres pièces utiles à la mise en application de celle-ci.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS

